

La résolution pour 2024 : donner son sang !



La résolution pour 2024 : donner son sang !

Janvier est le mois des résolutions ! Décider de donner son sang peut être l'une d'entre elles !

Du fait de l'augmentation des besoins des établissements de santé et de la fréquentation trop faible des collectes : le niveau des réserves de sang en Occitanie est bas.

C'est pourquoi, l'Établissement français du sang (EFS) invite chacune et chacun à donner son sang pour continuer à répondre aux besoins des patients.

Don de sang, don de plaquettes, don de plasma, le niveau de prélèvement en collecte doit être régulier pour garantir à chaque patient le produit sanguin dont il a besoin.

Collectes de Sang en Janvier 2024 dans le GERS

MERCREDI	3	RISCLE - VILLE	Salle de la mairie	15 h 00 - 18 h 30
MARDI	9	FLEURANCE	Salle Eloi Castaing	14 h 30 - 18 h 30
MERCREDI	10	FLEURANCE	Salle Eloi Castaing	14 h 30 - 18 h 30
MERCREDI	17	MIRADOUX	Salle des fêtes	15 h 00 - 19 h 00
VENDREDI	19	LOMBEZ	Salle Ramondère	14 h 30 - 19 h 00
JEUDI	25	EAUZE	Salle polyvalente	11 h 00 - 17 h 30
LUNDI	29	VILLECOMTAL/ARROS	Salle des fêtes	15 h 00 - 18 h 30
MARDI	30	CONDOM	Salle P. de Montesquiou	15 h 00 - 19 h 00
MERCREDI	31	CONDOM	Salle P. de Montesquiou	15 h 00 - 19 h 00

L'Établissement Français du Sang préconise la prise de rendez-vous en ligne.

Pour prendre RDV c'est simple, il suffit d'aller sur <https://mon-rdv-donnesang.efs.sante.fr/> ou d'appeler le 0 800 972 100

Des créneaux horaires sont bien sûr disponibles aux donneurs se présentant spontanément sans rendez vous.

Si vous ne pouvez pas vous rendre sur les collectes ci-dessus, vous pouvez donner sur le site d'Auch dans l'enceinte de l'hôpital, parking n°1 Allée Marie CLARAC

Ouvert tous les mardis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 18h et tous les jeudis de 10h à 13h30 et de 14h30 à 19h.

VOICI QUELQUES RAPPELS SUR LES CONDITIONS POUR DONNER SON SANG

- Être âgé(e) de 18 à 70 ans
- Être muni(e) d'une pièce d'identité avec photo
- Être reconnu(e) apte au don
- Peser au moins 50 kg
- Avoir un taux d'hémoglobine suffisant (si vous êtes nouveau donneur ou si votre dernier don date de plus de 2 ans, un dosage sera effectué)

DANS CERTAINS CAS, IL FAUT RESPECTER UN DÉLAI AVANT DE DONNER SON SANG :

- Après la fin d'un traitement par antibiotiques : 7 jours
- Après des soins dentaires : 7 jours
- Après un épisode infectieux : 14 jours (après l'arrêt des symptômes)
- Après un piercing ou un tatouage : 4 mois

- Après un voyage dans un pays où sévit le Paludisme (malaria...) : 4 mois

- Après une intervention chirurgicale : 4 mois

